

# LE FUILET

## Feuille mensuelle

vous pouvez **recevoir le lien de téléchargement** par mail,  
en nous communiquant votre adresse mail à : [mairie.lefuilet@montrevaultsurevre.fr](mailto:mairie.lefuilet@montrevaultsurevre.fr)

### CRÉATION D'UN 2<sup>ND</sup> BUREAU DE VOTE

#### À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE LA TRÉZENNE AU FUILET

Bel-Air	La Prise	Les Préchéneaux
Bellevue	La Rebionnière	Les Touches
Chemin des Landes	La Salmonière	Les Vincents
Chemin des Orchidées	La Vincendière	Pincourt
Chemin des Peupliers	L'Aubinière	Route de St Christophe
Chemin du Vieux Four	L'Aulnaie Besson	Rue de Bretagne
Grenade	L'Aulnaie Valençon	Rue de la Barrière
Huchepie	Le Bordage Gallier	Rue de la Claraie
Impasse des Briquetteries	Le Breil	Rue de la Divatte
Impasse des Frènes	Le Buisson	Rue de la Fosse à l'Ane
Impasse des Saules	Le Carroye	Rue de la Rimonerie
Impasse des Tourterelles	Le Chêne Besson	Rue de l'Étang
Impasse des Tuileries	Le Chêne Hubert	Rue de Vendée
La Barre	Le Chêne Thomas	Rue des Ajoncs
La Barre Neuve	Le Grand Gas	Rue des Petits Prés
La Blandinière	Le Mont des Lys	Rue des Recoins
La Bouinière	Le Moulin de l'Essart	Rue du Bois Chéri
La Bréhereterie	Le Moulin des Landes	Rue du Chemin Vert
La Cabane	Le Moulin Préchéneaux	Rue du Grenouillet
La Chesnaie	Le Petit Breil	Rue du Quartier
La Garenne	Le Pinier	Rue du Verger
La Garillère	Le Pressoir	St Augustin
La Guillerie	Le Roseau	St Louis
La Loge	Le Taillis	St Paul
La Maison Neuve	L'Écobut	St Pierre
La Martinerie	L'Épinay	Tartifumme
La Mutte	Les Alliers	
La Nozillierie	Les Avoines	
La Petinière	Les Challonges	
La Petite Blandinière	Les Frétis	
La Petite Fosse à l'Ane	Les Landes	
La Picaudière	Les Loges	
La Pie	Les Poteries Rouges	



Pour le bon fonctionnement d'un bureau de vote il est préconisé de ne pas excéder 800 à 1000 électeurs.

La commune déléguée du Fuilet, ne disposant que d'un bureau de vote pour plus de 1 400 électeurs, il a été décidé de créer un 2<sup>nd</sup> bureau de vote.

Celui-ci se tiendra dans les locaux de l'école publique, 21 rue de la Mairie et aura pour numéro le 14.

Voici ci-contre la liste des voies ou adresses concernées par ce changement. Si vous figurez dans cette liste, votre bureau de vote sera le n°14 - école publique du Fuilet.

Les personnes concernées par ce changement recevront une nouvelle carte d'électeur avant le scrutin de mars prochain.

Pour les autres électeurs, le bureau de vote reste à la mairie du Fuilet.